



Baromètre

d'engagement des associations de
tourisme de Bretagne et Pays de la
Loire pour le développement durable

La Lettre de l'Unat Bretagne N°20 dossier spécial

MEMO

52 structures diagnostiquées :

1,5 : Niveau moyen sur 23 actions
cibles, sur une échelle de 1 à 3

1,2 : Niveau moyen pour la dimension
Environnementale

1,2 : Niveau moyen pour la dimension
sociale/sociétale

1,9 : Niveau moyen pour la dimension
de la gouvernance

1,5 : Niveau moyen pour la dimension
économique

Mise en perspective

Le développement et la promotion d'un
tourisme durable accessible à tous est un
objectif majeur des acteurs du tourisme
associatif.

Le niveau de pratique générale atteint un
niveau moyen pouvant être optimisé.

L'analyse fait apparaître les marges de progrès
dont les acteurs du tourisme associatif
pourront saisir afin de poursuivre les efforts
entrepris.

Une grande majorité des structures interrogées
se disent prêtes à aller plus loin dans la
démarche.

EDITO

L'engagement du tourisme associatif à vocation sociale dans une démarche de développement durable n'est pas nouveau. La déclaration de Montréal adoptée en 1996 affirme des principes essentiels : « concilier développement touristique, protection de l'environnement et respect de l'identité locale », « aménager les sites avec la volonté de ne pas dilapider les ressources ». La Charte de l'UNAT adoptée en 2002 reprend à son compte ces fondements. En 2009, l'UNAT adopte une plateforme de 8 principes d'engagement dans le domaine du Développement Durable. Le secteur revendique ainsi son rôle dans l'aménagement du territoire, le développement local et l'accessibilité des vacances pour tous.

Les Unat Bretagne et Pays de la Loire collaborent depuis 2007 pour sensibiliser leurs membres aux enjeux d'un développement touristique durable. Après une phase de **sensibilisation**, elles se sont orientées en 2008 vers une phase **opérationnelle** qui s'est concrétisée par la publication d'un « Guide des Acteurs pour un Tourisme Durable en Bretagne et Pays de la Loire ». **Une enquête** administrée auprès de leur réseau avait précédé la réalisation de cet outil technique et donné lieu à l'élaboration d'un baromètre permettant d'évaluer l'implication et l'engagement de leurs membres dans le domaine du développement durable.

En 2009, les UNAT Bretagne et Pays de la Loire ont souhaité renouveler et perfectionner ce dispositif, avec pour objectif de limiter le caractère déclaratif des réponses obtenues et d'améliorer la précision des mesures effectuées. Grâce à une série d'indicateurs prédéfinis, les répondants ont pu évaluer leurs pratiques et se positionner par rapport aux autres établissements de la région.

Les principaux résultats du baromètre 2009 sont développés ci-après. Sur les 166 associations interrogées, 52 ont renseigné le baromètre soit un taux de retour de 30% en moyenne. Sans surprise, c'est sur leur capacité de concilier de manière harmonieuse viabilité économique, solidarité et équité sociales que les associations se distinguent quand, à l'inverse, leurs efforts en matière environnementale restent encore à approfondir.

Ce travail de fond fait un état des lieux des bonnes pratiques et des marges de progrès de notre réseau. Bonne lecture !

PROFIL DES REpondANTS

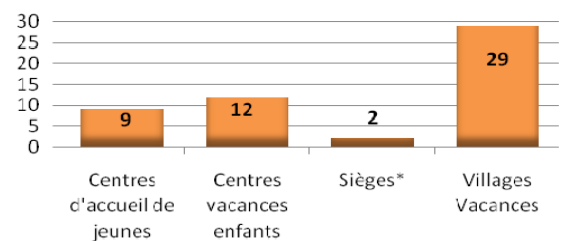
Le panel de répondants constitué pour administrer cette enquête 2009 compte **52 établissements au total, avec une majorité de répondants issus de la région des Pays de la Loire** (31 établissements contre 21 pour la région Bretagne).

Les villages de vacances ont été les structures les plus réactives à notre enquête, puisqu'ils représentent 56% du panel interrogé. Les centres de vacances pour enfants ainsi que les centres d'accueil de jeunes représentent quant à eux respectivement 27% et 17% des structures interrogées.

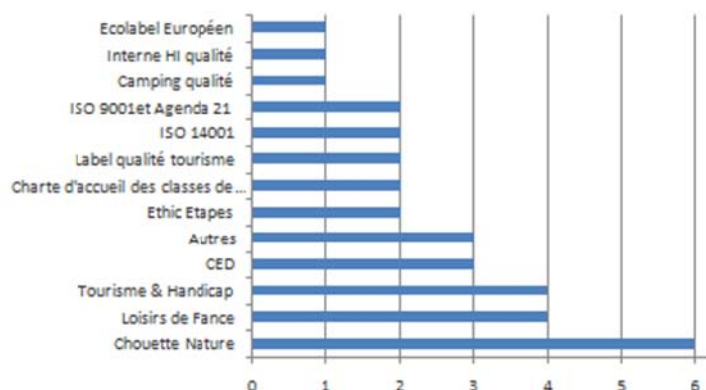
*On dénomme « sièges » les organisations régionales ou départementales de certains réseaux. Seules 2 structures relevant de cette catégorie et œuvrant dans le domaine des vacances pour enfants

ont répondu à notre enquête. Pour cette raison, nous les avons intégrés à la catégorie des « centres de vacances pour enfants » pour l'analyse des données.

Une majorité de villages de vacances



Une majorité d'établissements labellisés



Plus de 60% des structures interrogées (33 sur 52) possèdent un label ou une certification. Parmi ces labels, les plus représentés sont Chouette Nature (Cap France), Loisirs de France (Unat) Tourisme & Handicap (Label National) et CED (La Ligue de l'Enseignement).

Une seule structure détient l'écolabel européen et 4 structures se sont dotées de la certification ISO 14001 ou ont mis en place un Agenda 21, qui sont des accréditations environnementales reconnues.

UN NIVEAU INTERREGIONAL HOMOGENE

L'implantation géographique n'apparaît pas comme un facteur différenciant marquant : d'après les moyennes régionales, les courbes de résultats suivent les mêmes tendances, bien que les Pays de la Loire aient un niveau global de pratique légèrement supérieur à celui de la Bretagne (1,5 contre 1,3) et que leurs établissements soient beaucoup plus représentés dans le panel (31 structures sur 52 interrogées). En revanche, l'analyse par domaine d'intervention et par type d'hébergement fait apparaître des différences notables.

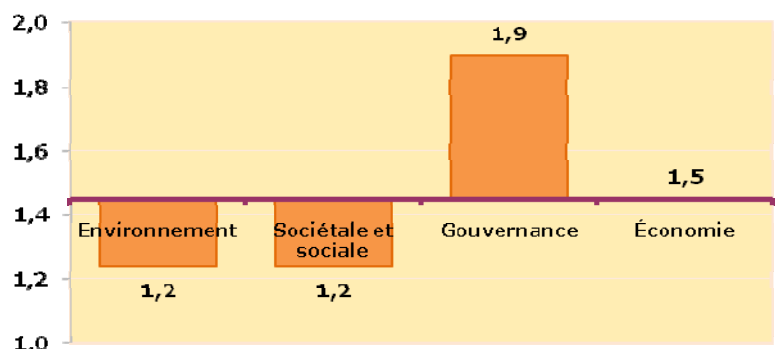
La dimension de la gouvernance privilégiée

On peut observer une variabilité importante dans les niveaux de pratique selon les différentes dimensions du développement durable. La gouvernance est ainsi de loin la dimension la mieux maîtrisée par les répondants avec un niveau atteignant 1,9 en moyenne. C'est aussi pour cette dimension que l'amplitude des résultats est la plus importante, puisque les notes varient de 0 à 3, soit de l'action communément mise en place à celle très avancée.

Sur le plan économique le niveau est plus modéré. En revanche, pour les dimensions

environnementale et sociale/sociétale, le niveau de pratique reste faible, avec un résultat moyen de 1,2. Pour ces trois dernières dimensions, on constate également des écarts de notation importants, attestant d'un niveau d'engagement inégal des structures interrogées.

Domaines de performance par rapport à la moyenne générale (1,5)



BAROMETRE GOUVERNANCE

Une performance incontestable

La gouvernance est de loin le domaine le mieux maîtrisé du développement durable, et ce, pour l'ensemble des filières représentées. En effet, l'analyse fait apparaître une exigence constante de maintenir les valeurs du tourisme social au cœur du projet associatif et du fonctionnement même de l'association.

Cependant, il est à noter que la gouvernance est aussi la dimension au sein de laquelle on constate les plus grands écarts de niveau de mise en pratique. Ainsi, on remarque que les centres de vacances pour enfants se distinguent nettement des autres structures avec un niveau de pratique largement supérieur à la moyenne.

Un fonctionnement démocratique maîtrisé

La grande majorité des répondants déclarent mettre en pratique un principe de concertation et de participation du plus grand nombre au projet de la structure notamment à travers l'organisation régulière d'espaces de débats. Ainsi, pour plus de 70% des structures interrogées, le fonctionnement démocratique est assuré par la participation à la vie associative et l'expression libre de tous les membres.

En revanche, la représentation de toutes les parties prenantes au sein des instances de décision semble être un objectif moins pris en considération. Ainsi, pour 42% des structures, l'ensemble des parties prenantes (salariés, bénévoles) ne sont pas représentés dans les instances dirigeantes.

Le projet associatif : une attention à renouveler

Le projet associatif récapitule les objectifs et expose la raison d'être de l'association. Pour la majorité des établissements interrogés, le projet associatif est écrit (59%). Dans une même proportion, les répondants déclarent assurer la transparence dans la communication du projet associatif aux parties prenantes.

Par ailleurs, on remarque que la pratique de l'évaluation et de l'analyse des actions engagées est effective dans 55 % des structures, en cohérence avec les objectifs inscrits dans le projet associatif. Cependant, il apparaît que l'attention portée à sa diffusion pourrait être plus soutenue puisque seulement 51% des répondants assurent que le projet associatif est connu du personnel.

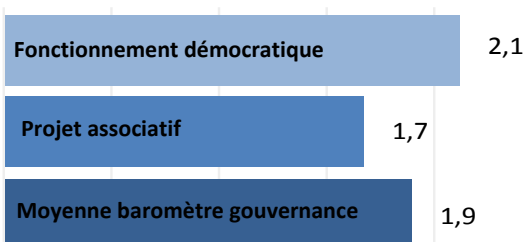
En Bref :

Actions les plus avancées : organisation de la vie de la structure, expression libre des membres, participation de tous.

Actions les moins avancées : représentativité des parties prenantes dans

les instances de décisions, connaissance du projet associatif par le personnel, évaluation et analyse des actions menées au regard des objectifs fixés.

Baromètre de la gouvernance



PREAMBULE

Note méthodologique

Pour obtenir un état des lieux le plus complet possible et exploitable dans le temps de l'engagement des associations de tourisme pour le développement durable, nous avons choisi d'élaborer un baromètre basé sur des données qualitatives dans 4 dimensions : gouvernance, environnement, économique et social/sociétal.

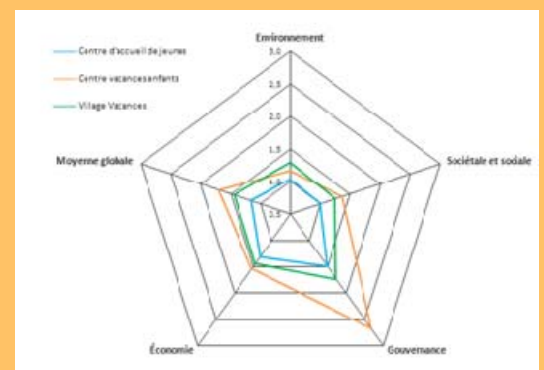
Nous avons identifié 23 domaines d'intervention (10 relevant de la dimension environnementale, 2 de la gouvernance, 6 du social/sociétal et 5 de l'économique). Pour chacun d'eux, une série d'indicateurs a permis d'évaluer le niveau de pratique des répondants sur une échelle de 1 à 3 en fonction des actions mises en place (de l'investissement le plus léger à l'action la plus avancée).

La méthodologie d'enquête étant différente de celle utilisée en 2008, nous n'avons procédé à aucune analyse comparative.

Un niveau de pratique à optimiser

Le niveau de pratique général des répondants est légèrement inférieur à la moyenne. L'analyse fait apparaître des marges de progrès dont les acteurs du tourisme associatif pourront se saisir afin de poursuivre les efforts entrepris.

Variabilité par structures



Centres de vacances pour enfants : ils ont le niveau de pratique moyen le plus élevé (1,9) et se distinguent particulièrement dans la dimension de la gouvernance (2,7).

Centres d'accueil de jeunes : leur engagement dans les différentes dimensions du développement durable est homogène bien que leurs niveaux de pratique soient les plus faibles quelle que soit la dimension considérée.

Villages de vacances : ils ont le niveau de pratique le plus élevé pour la dimension environnementale (1,3).

LES CENTRES ECOLABELLISES

Les Centres Ethic Etapes

éthiC étapes Brest : 29200 Brest - brest.aj.cis@wanadoo.fr

éthiC étapes Concarneau : 29181 Concarneau - concarneau.aj.cis@wanadoo.fr

éthiC étapes CIS Morlaix : 29000 Morlaix - mail@aj-morlaix.com

éthiC étapes Patrick Varangot : 35407 St Malo - info@centrevarangot.com

éthiC étapes Lac de Maine : 49000 Angers - infos@lacedmaine.fr

Les Centres CED

La Maison Fleurie : 22430 Erquy - fol.erquy@laposte.net

Le Château de La Turmelière : 49350 Liré - assoturmeliere@fal44.org

Centre de voile Le Vieil : 85330 Noirmoutier - fol.levieil.noirmoutier@wanadoo.fr

Le Razay : 44420 Piriac-sur-mer - le.razay@fol74.org

Le Soleil de Jade : 44470 Préfailles - soleildejade@fal44.org

Relais Pleine Nature : 85000 La Roche-sur-Yon

Les Villages de vacances Chouette Nature

Roz Armor : 22430 Erquy - info@rozarmor.com

Le Manoir de Kérallic : 22310 Pelestin Les Grèves - manoir-kerrallic@wanadoo.fr

Ker Beuz : 29560 Trévargan - T : 02 98 26 08 08 - kerbeuz@wanadoo.fr

Domaine de Dourdy : 29125 Loctudy - domaine.dourdy@wanadoo.fr

Le Domaine de Port aux Rocs : 44490 Le Croisic - infos@portauxrocs.com

Koat Ar Mor : 85330 Noirmoutier - info@koatarmor.com

Les 4 Vents : 85740 L'Épine - info@quatrevents.com

Les Pinserons : 85600 St Georges de Montaigu - lespinserons@terresdemontaigu.fr

BAROMETRE ENVIRONNEMENT

Un engagement modéré

C'est l'une des dimensions du développement durable pour laquelle les associations de tourisme ont la marge de progrès la plus importante à réaliser. Néanmoins, on peut supposer que sa prise en compte ira croissante compte tenu des initiatives d'éco-labelisation de certains réseaux. D'autre part, il faut noter que plus de 45% des répondants au baromètre ont déjà effectué un diagnostic (énergétique ou thermique) et que 40% envisagent de le faire à court terme. Ceci préfigure un investissement plus important.

Une politique de gestion des déchets avancée

A l'exception de quelques structures, la grande majorité des répondants (96%) pratique le tri sélectif des déchets. Il faut noter que 11 structures vont plus loin dans leur démarche en valorisant les déchets par le compostage et en faisant le choix d'emballages moins polluants. Ce sont les centres de vacances pour enfants et les centres d'accueil de jeunes qui sont les plus avancés dans ce domaine.

Des efforts à accomplir

La maîtrise des ressources en eau et en énergie : 50% des répondants n'utilisent pas de système simple pour économiser l'énergie (ampoules basse consommation...). Parmi eux, 1/4 ne contrôlent pas régulièrement leur consommation. Encore peu de structures mettent en place des investissements lourds (utilisation d'énergies renouvelables, etc.) pour maîtriser leurs consommations. Le constat est identique pour la consommation d'eau. Comme pour la gestion des déchets, les centres de vacances pour enfants sont les plus performants dans ce domaine.

La mise en valeur de la biodiversité : 42% des répondants s'investissent dans la mise en valeur de la biodiversité par le biais d'informations. Parmi eux, 7 structures poussent leur démarche jusqu'à mener des actions de protection et de préservation des espèces.

Des actions à initier

La politique de transport : les associations de tourisme s'investissent encore peu dans le champ de la gestion des transports (pour le personnel et les vacanciers). Pour la gestion du transport des vacanciers, les actions se limitent essentiellement à informer les usagers sur les différents modes de transport pour arriver jusqu'au lieu du séjour. Les villages de vacances sont les plus performants. Ils incitent les vacanciers à utiliser des modes de transport alternatifs à la voiture sur le lieu de séjour (location de vélos, mise à disposition de navettes, etc.). Les centres d'accueil de jeunes et les centres de vacances pour enfants accueillent majoritairement des groupes. Ceux-ci organisent leurs déplacements par eux-mêmes. De plus, les centres d'accueil de jeunes sont situés généralement en ville où les transports en communs y sont plus présents et accessibles. Ceci peut expliquer leur investissement moins important.

La construction et la rénovation pour améliorer la performance écologique des équipements : la quasi totalité des répondants effectuent un entretien régulier de leur patrimoine. 27% d'entre eux ont déjà réalisé des investissements plus importants ou ont pu intégrer des paramètres environnementaux dans le choix des procédés et matériaux de construction. 3 structures affirment avoir veillé à l'intégration paysagère des équipements et/ou intégré des procédés HQE pour la rénovation de leur bâtiment.

Baromètre environnemental

Pol. de transport personnel	0,7
Nuisances	0,8
Politique de transport vacanciers	1,1
Biodiversité	1,1
Construction rénovation	1,2
Maîtrise de l'eau	1,2
Maîtrise de l'énergie	1,3
Politique de déchets	2,1
Moyenne baromètre environnement	1,2

En Bref :

Actions les plus avancées :

Politique de gestion des déchets (tri sélectif)

Actions les moins avancées :

Politique de gestion des transports, utilisation des énergies renouvelables, gestion environnementale des constructions et rénovations.

BAROMETRE ECONOMIQUE

Des associations actrices du développement local

Des associations ancrées dans leur territoire

90% des répondants déclarent mettre en place des actions participant à l'intégration de leur activité sur leur territoire d'implantation. Les actions les plus courantes relèvent de la mise en valeur du territoire au travers des activités et animations proposées aux usagers. Une part significative (70%) s'investit dans des réseaux d'acteurs territoriaux comme des associations, des organismes locaux de tourisme...

Des structures économiquement viables

A l'exception de quelques-unes, les associations de tourisme interrogées ont une exploitation équilibrée. Certaines ont même un excédent d'exploitation (21%). On constate ici un souci de gestion responsable. Cependant, l'équilibre reste fragile, l'équilibre de l'exploitation étant assuré pour beaucoup hors amortissements et provisions.

Innovation et qualité, des démarches à confirmer selon les structures concernées

La plupart des structures possède les bases Marketing pour définir un produit ou un service et vérifier sa pertinence. Ainsi, des outils tels que les enquêtes sont utilisés par 56% des répondants et une réflexion est menée systématiquement avant la définition d'un service ou d'un produit par 73% des structures. La réalisation d'études de marché pour vérifier la cohérence des produits et services est pratiquée par 48% des répondants.

Presque la moitié des répondants possède une charte de qualité, et forme le personnel à cette thématique. Signalons que les réseaux de villages de vacances développent leurs propres démarches qualité produit. Après analyse, il s'avère qu'ils sont les plus performants dans ce domaine. Les centres de vacances pour enfants semblent, quant à eux, s'attacher davantage au contenu pédagogique de leurs séjours à l'image des structures adhérant à la charte d'accueil des classes de découvertes en Loire-Atlantique.

Une politique d'achat responsable

Près de 80% des répondants utilisent des produits biologiques, équitables ou écologiques. Parmi eux, 3 structures introduisent systématiquement ce type de produits à leur politique d'achat. Pour les autres, il s'agit d'une introduction ponctuelle ou de la présence permanente d'au moins un produit de ce type.

Le choix des fournisseurs s'effectue encore peu sur la base de leurs engagements dans le domaine du développement durable (5 structures au total). 42% des répondants s'approvisionnent chez quelques fournisseurs locaux et 29% privilégient le critère local dans le choix des fournisseurs. Seules quelques structures n'incluent pas ces paramètres dans le choix de leurs fournisseurs et privilégient le critère économique.

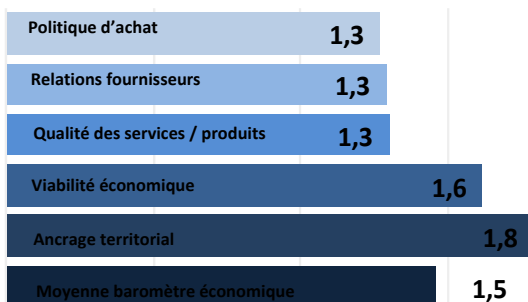
En Bref :

Actions les plus avancées : Ancrage territorial, pérenniser l'activité économique.

Actions les plus avancées :

Innovier et améliorer la qualité, mise en œuvre d'une politique d'achat responsable (recours aux produits bio, équitables, écologiques), prise en compte des engagements des fournisseurs en termes de développement durable.

Baromètre économique



BONNES PRATIQUES

Actions à reproduire (niveau supérieur à 2)

Politique de gestion des déchets
Fonctionnement démocratique
Projet associatif d'intérêt général

Actions à optimiser (niveau entre 1,5 et 2)

Prise en compte des salariés
Valorisation et ancrage territorial
Viabilité économique de la structure

MARGES DE PROGRÈS

Accentuer les efforts (niveau entre 1 et 1,5)

Maîtrise des ressources en eau et en énergie
Politique de transport pour les vacanciers
Construction / rénovation (matériaux et procédés respectueux)
Valorisation et protection de la biodiversité
Politique sociale envers les usagers
Sensibilisation des usagers au Développement Durable
Prise en compte de la population locale
Politique d'achats responsables
Relations avec les fournisseurs (ethic, locaux)
Amélioration de la qualité et innovation

Actions à initier (niveau inférieur à 1)

Lutte contre les nuisances (sonores, visuelles et olfactives)
Politique de transport pour le personnel
Sensibilisation des salariés et de la population locale au développement durable

Développement durable et tourisme associatif : les actions phares

- Garantir la mixité sociale
- Favoriser l'accueil et/ou le départ en vacances de tous les publics
- Maintenir un mode de gouvernance qui garantisse un fonctionnement démocratique et transparent
- Pérenniser l'activité, innover et améliorer la qualité des services
- S'investir dans une démarche de développement durable

BAROMETRE SOCIAL

REMERCIEMENTS A ...

En Bretagne :

Auberge de Jeunesse Concarneau
Auberge de Jeunesse Dinan
Azureva
Azureva Kerjouano
Centre de vacances FLK
Domaine de la Presqu'île
Hôtel Sainte Marine
Le Val de Landrouet
Centre de vacances FOL Erquy
LVT Crénihuel
Manoir de la Vicomté
Moulin De Quip
Odcvl, comptoir de projets éducatifs
Relais de l'Océan
Roz Armor
Vacancier Hôtel de la plage
Village de vacances Ker Beuz
VTF Ker Belen
VVF Village Rochefort en Terre
VVF Villages Argol
VVF Villages Groix

En Pays de la Loire :

Association La Turmelière
Association Les Fauvettes
Azureva Sainte Marguerite
Azureva Vendée Côte de Lumière
Azureva Vendée Océan
Centre d'accueil de la Ducherais
Les Courlis
Le Razay
La Charnie
Centre Les Mouettes
La Morosière
Echanges & Découvertes
éthic étapes Lac de Maine
Le Champ du Loup
La Bélière
La Manu
La Marjolaine
La Plinguetière
La Rose des Vents
Le Moulin de Praillane
L'Ormelette
Les Patagos
Le Porteau
Koat Ar Mor
Relais Cap France La Rivière
Relais Cap France Lac de Ribou
Relais Cap France Les Pinserons
Résidence Renouveau Saint Saëns
Le Petit Bec
VVF Village La Croix de l'Anse
VVF villages Les Rivages du Ponant

Nous remercions également Sarah Ozolins qui a participé à l'administration et à l'analyse de l'enquête.

Priorité aux salariés et aux usagers

Une attention particulière portée aux salariés

Les associations de tourisme s'efforcent de mettre en place une politique salariale responsable. Le niveau de pratique dans ce domaine atteint une moyenne d'1,8. Les associations semblent donner la priorité à la formation, même s'il s'agit plus d'actions ponctuelles que de véritables plans de formation. La gestion du personnel saisonnier est également une préoccupation importante. L'accueil, la formation, le logement figurent parmi les priorités.

Permettre l'accès aux vacances pour tous : un objectif prioritaire

Conformément aux principes du secteur du tourisme associatif, la mixité sociale figure parmi les objectifs les mieux pris en charge. 69% des répondants déclarent mettre en place une politique tarifaire incitative favorisant l'accueil des publics à besoins spécifiques. Des études menées sur le secteur ont d'ailleurs montré qu'à prestations égales, les tarifs pratiqués sont inférieurs de 20 à 30% à ceux du secteur concurrentiel. Une proportion moindre de structures développe des actions visant à améliorer la prise en charge des publics à besoins spécifiques (formation du personnel, suivi des usagers...). Enfin, la mise en accessibilité des structures pour l'accueil des personnes en situation de handicap reste à améliorer. Ceci peut s'expliquer par l'importance des coûts engendrés par les travaux de mise aux normes. On peut supposer que la loi du 11 février 2005 contribuera à faire émerger des projets d'investissement intégrant ces paramètres.

Une sensibilisation au développement durable orientée vers les usagers

L'investissement dans le domaine de la sensibilisation à l'environnement et au développement durable reste assez faible et vise essentiellement les usagers par le biais notamment d'actions de communication (affichage, etc.). Les centres de vacances pour enfants, de par leur vocation première, sont les plus avancés dans ce domaine. 14 structures s'investissent dans l'éducation à l'environnement et 4 répondants ont mis en place une démarche plus aboutie en rédigeant des chartes, cahiers des charges ou manuels. La sensibilisation des salariés au développement durable est mise en œuvre par la moitié des répondants, notamment par l'organisation de formations. Peu de structures disposent d'outils spécifiques (fiche de poste, guide, personnel référent...). La sensibilisation de la population au développement durable reste marginale, moins d'1/4 des répondants s'y investissent.

La prise en compte de la population locale : des performances à améliorer

Même si 90% des répondants privilégient le recrutement à un niveau local, la prise en compte de la population reste faible. Notons toutefois que près d'1/3 des répondants met à la disposition des habitants des équipements ou des services et que près de 25% des répondants font en sorte que la population locale participe au fonctionnement de leur structure.

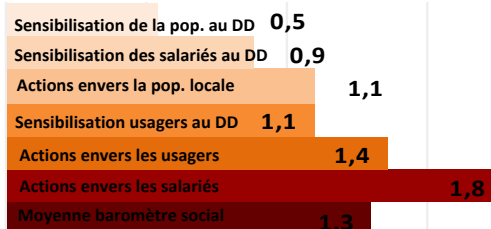
En Bref :

Actions les plus avancées : sensibilisation au développement durable, formation, politique de gestion du personnel saisonnier, amélioration des conditions de travail, utilisation d'outils de gestion RH, favoriser la mixité sociale, politique tarifaire incitative, recrutement au niveau local

Actions les moins avancées : suivi et accompagnement des usagers à besoins spécifiques, mise en accessibilité des locaux aux personnes en situation de handicap,

mise à disposition d'équipements et de services, prise en compte des besoins et attentes de la population locale, implication de la population locale dans le fonctionnement, favoriser les emplois stables et pérennes, politique de recrutement favorisant la diversité des collaborateurs.

Baromètre social et sociétal



ZOOM SUR...

Les principes d'engagements de l'UNAT en termes de développement durable

Adoptés par l'Assemblée Générale le 25 juin 2009

Les adhérents de l'Unat s'engagent à promouvoir un tourisme durable accessible à tous, qui implique la préservation des ressources pour les générations futures, un développement économique viable, socialement équitable, ancré dans l'économie sociale et solidaire :

- Chaque structure d'hébergement sera amenée à prendre des engagements, à se fixer des objectifs précis et à mobiliser l'ensemble des équipes.
- Dans le cadre de l'organisation de séjours ou de voyages, il conviendra de respecter les équilibres économiques, sociaux et environnementaux des territoires d'accueil.

Pour ce faire, les adhérents de l'Unat s'engagent à accepter, respecter et diffuser les 8 principes de développement durable ci-après :

> 1. S'inscrire dans une démarche d'amélioration continue de la gestion environnementale et durable des établissements.

> 2. Promouvoir une politique de ressources humaines responsable favorisant l'amélioration des conditions de travail, la professionnalisation et le développement des compétences de tous les salariés, permanents, saisonniers ou bénévoles.

> 3. Informer les publics accueillis et les sensibiliser aux grandes orientations de développement durable, en particulier au respect de l'environnement. Dans cet esprit, un effort sera porté sur les animations proposées.

> 4. Sensibiliser et mobiliser tous les partenaires sur les démarches engagées (élus locaux, décideurs institutionnels, prestataires, fournisseurs, groupements d'achats,...).

> 5. Renforcer la collaboration avec les acteurs locaux (producteurs, autorités locales, habitants...).

> 6. Favoriser la mise en place d'une politique d'achat encourageant une consommation responsable : produits issus du commerce équitable, produits locaux, produits issus de l'agriculture biologique...

> 7. Intégrer des préconisations environnementales dans tous les travaux de construction et de rénovation des équipements.

> 8. Favoriser une bonne gouvernance impliquant démocratie, transparence et participation de l'ensemble des parties prenantes.

Pour connaître l'ensemble des initiatives du réseau UNAT : www.unat.asso.fr rubrique « Développement Durable »

LE RÉSEAU UNAT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les démarches régionales :

UNAT AQUITAINE :

www.unat-aquitaine.asso.fr
aquitaine@unat.asso.fr

UNAT MIDI-PYRENEES :

www.unat-midipyrenees.asso.fr
midi-pyrenees@unat.asso.fr

UNAT PACA :

www.unat-paca.asso.fr
paca@unat.asso.fr

UNAT RHONE-ALPES :

www.unat-rhonealpes.asso.fr
rhone-alpes@unat.asso.fr

UNAT PAYS-DE-LA-LOIRE :

www.unat-paysdelaloire.asso.fr
pays-de-la-loire@unat.asso.fr

UNAT BRETAGNE :

www.unat-bretagne.asso.fr
bretagne@unat.asso.fr

Les initiatives de réseaux :

Cap France et le label Chouette Nature :

www.chouettenature.com

Ethic étapes et l'écocert européen :

www.ethic-etapes.fr

La Ligue de l'Enseignement et le label

CEC :

www.laligue.org

ODCVL et le lancement d'un Agenda 21 :

www.odcvl.fr

RÉDACTION

Directeur de la publication : Alain LE FUR

Rédaction : Claire Jurysta et Julie Colineau

Unat Bretagne

15, rue de Pontorson 56400 AURAY

T/F : 02 97 56 50 02 Mobile 06 64 78 58 07

web : unat-bretagne.asso.fr

mail : bretagne@unat.asso.fr